

L'EAC va s'inspirer de l'eurozone pour mettre en circulation sa monnaie unique

PANA, 01 novembre 2011 Dar-es-Salaam, Tanzanie - Les négociations pour l'Union monétaire est-africaine proposée incluant les cinq Etats membres de la Communauté est-africaine (EAC) ont repris à Entebbe, en Ouganda, avec un haut responsable de l'organisation qui a déclaré que la région allait tirer des leçons essentielles de l'Eurozone pour mettre en circulation sa propre monnaie unique.

"L'Eurozone nous a donné des leçons sur l'importance de l'harmonisation et de la coordination de la politique financière dans le cadre de l'union monétaire. Par conséquent, le choix du cadre macroéconomique sur lequel va se pencher cette union devrait apporter certaines réponses aux interactions appropriées entre les politiques fiscales et monétaires dans le contexte d'une union monétaire", a déclaré le Secrétaire général adjoint de l'EAC responsable de la Planification et des Infrastructures, Enos Bukulu. "Ces questions sont interdépendantes et pendant la négociation, il faut rester informé des dispositions relatives à une surveillance mutuelle, au mécanisme de mise en oeuvre et aux conditions statistiques", a indiqué M. Bukulu aux membres d'un groupe de travail de haut niveau chargé de négocier le Protocole de l'Union monétaire de l'EAC. En soulignant la nécessité urgente d'une intégration accrue des marchés financiers de la région, il a indiqué que la mise en oeuvre totale des dispositions du Protocole du Marché commun de l'EAC, déjà en vigueur, fournirait une base solide pour l'entrée dans l'union monétaire. L'équipe de négociation comprend des experts ministères des Finances, de la planification et du développement économique des affaires de l'EAC, des banques centrales, des autorités des marchés financiers, des compagnies d'assurance et des agences de réglementation des fonds de retraite et des bureaux de la statistique nationale du Kenya, de la Tanzanie, de l'Ouganda, du Rwanda et du Burundi. Au cours de cette réunion de 10 jours, qui doit prendre fin le 09 novembre, les experts vont se pencher sur les questions à traiter, relatives au projet de Protocole de l'Union monétaire, à l'harmonisation et à la coordination des politiques fiscales, aux impôts et à la douane, aux processus de collaboration des budgets nationaux, aux cadres de gestion de la dette intérieure et extérieure, aux projets de financements communs et à la convergence macroéconomique. Le groupe de travail va également discuter des dispositions sur la coordination de la politique monétaire et des politiques fiscales, les restrictions des prêts de la banque centrale aux entités publiques, des restrictions sur l'accès privilégié aux institutions financières, de l'organisation des transactions en devises par les Etats partenaires, de la gestion des réserves en devises ainsi que de la libéralisation du compte courant et des comptes de capitaux des Etats membres. Après la mise en place de l'Union douanière et du Marché commun, l'Union monétaire est la troisième étape du processus d'intégration du bloc de l'EAC, qui aspire à former une fédération politique. Le sommet des Chefs de l'EAC a fixé au mois de mars 2012 la conclusion du Protocole de l'Union monétaire.